

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21942 - 81ÈME ANNÉE

## Motion de la section PCR de Sainte-Suzanne

### « Défendre une ligne politique claire, ambitieuse et fidèle aux valeurs du PCR » à Sainte-Suzanne

Voici le texte de la motion sur le rassemblement de la section PCR de Sainte-Suzanne lue par René Sotaca, votée et adoptée le 4 décembre 2025 à l'unanimité en comité de section élargi.

Considérant que depuis Lucet Langenier, puis Maurice Gironcel, Sainte-Suzanne a été façonnée par l'action de dirigeants communistes.

Considérant que notre commune porte depuis plus de quarante ans une politique municipale progressiste fondée sur la justice sociale, le développement durable et solidaire, la défense des intérêts populaires et le devoir de mémoire inspirée par les combats de Paul Vergès ; Considérant que le contexte exige de la clarté idéologique, de la responsabilité collective et un sens aigu de l'intérêt général ;

Considérant que seule une stratégie cohérente, lisible et unitaire permettra de préserver les acquis, de protéger les familles et de continuer à construire Sainte-Suzanne ; Considérant, en conséquence l'appel des forces progressistes et de gauche, lancé par Maurice Gironcel le lundi 1er décembre 2025 ;

La Section PCR de Sainte-Suzanne estime qu'à cette étape de notre histoire, il est impératif :

- de travailler activement au rassemblement des forces de gauche et de progrès ;
- de dépasser les logiques individuelles et les postures ;
- d'inscrire notre action dans une vision à long terme, fidèle à l'héritage communiste de Sainte-Suzanne ;
- de construire une dynamique collective capable de garantir la stabilité politique indispensable à la poursuite du développement de Sainte-Suzanne.

La Section PCR de Sainte-Suzanne rappelle que les choix qui seront faits dans les prochaines semaines



engagent l'avenir de Sainte-Suzanne pour de nombreuses années et que l'unité des forces de gauche et progressistes est une nécessité politique, non une option.

La Section PCR de Sainte-Suzanne mandate Maurice Gironcel et le comité de section pour :

- Engager les discussions, consultations et initiatives nécessaires à la construction d'un large rassemblement de gauche et de progrès pour les prochaines échéances ;
- Défendre une ligne politique claire, ambitieuse et fidèle aux valeurs du PCR ;

- Préparer les conditions d'une offre politique capable d'incarner ce rassemblement et de garantir la victoire en Mars 2026 à Sainte-Suzanne.

Fidèle à notre héritage de luttes, consciente de ses responsabilités, la Section PCR de Sainte-Suzanne affirme qu'elle se tient prête à engager la commune dans une nouvelle étape de son histoire politique, fondée sur le rassemblement, l'unité et l'intérêt de la population de Sainte-Suzanne.

## Limites des parlementaires

# Budget de l'État dédié aux Outre-mer : échec au Sénat

L'examen nocturne du budget consacré aux anciennes colonies françaises devenues collectivités de la République française a révélé, plus que jamais, les failles d'un parlementarisme incapable de défendre efficacement les intérêts des anciennes colonies françaises devenues collectivités de la République. Pour Audrey Bélim, sénatrice de La Réunion et membre de la Plateforme réunionnaise, la séance a illustré « ce que nos institutions produisent lorsqu'elles ne prennent pas en compte la réalité de nos territoires ». La nuit dernière au Sénat, l'examen du budget consacré aux Outre-mer s'est transformé en véritable épreuve de force. Pour Audrey Bélim, sénatrice de La Réunion et membre de la Plateforme réunionnaise, le verdict est sans appel : « la droite sénatoriale et le Gouvernement ont fait le choix d'affaiblir nos territoires ».

Les groupes de gauche — socialistes, écologistes et communistes — étaient pourtant venus avec une série de propositions destinées à renforcer des politiques publiques jugées essentielles dans les anciennes colonies devenues collectivités de la République. En première ligne : le logement social, secteur où les besoins sont immenses, en particulier à La Réunion. Les élus demandaient le retour de la Ligne Budgétaire Unique à son niveau de 2025, indispensable selon eux pour répondre à la détresse des milliers de ménages en attente d'un toit. Dans un esprit qu'elle qualifie de « constructif », Audrey Bélim affirme avoir retiré l'un de ses amendements pour permettre l'adoption d'une mesure portée par la sénatrice Viviane Malet, prévoyant 26 millions d'euros supplémentaires pour le logement. « Nous savions que le montant restait largement insuffisant, mais nous avons fait preuve de responsabilité », explique-t-elle. La suite des débats n'a pourtant laissé place à aucun compromis. Tous les autres amendements de

la gauche ont été rejetés : aides aux jeunes, politiques sociales, continuité territoriale... autant de lignes budgétaires en baisse selon la sénatrice. Elle dénonce surtout la pratique du scrutin public « activé par une droite quasi absente de l'hémicycle », permettant à quelques sénateurs d'utiliser les délégations de vote de dizaines de collègues absents pour balayer les propositions des représentants des peuples autochtones.

**« Refusé, car nous avons des contrats aidés »**

Le cyclone Garance, qui a lourdement frappé La Réunion, a aussi été au cœur des échanges. Vingt millions d'euros manqueraient encore pour réparer les infrastructures détruites. « Refusé, car nous avons des contrats aidés », déplore la sénatrice, jugeant l'argument incompréhensible au regard de l'ampleur des dégâts. Même rejet massif pour la création d'observatoires locaux des loyers dans les DROM, pourtant indispensables à l'encadrement prévu par la loi. Une dotation de 40 000 euros pour renforcer l'AGORAH, l'observatoire réunionnais, a elle aussi été refusée, tout comme le financement minimal — 280 000 euros pour l'ensemble des anciennes colonies françaises devenues collectivités de la République française — destiné aux comités référentiels construction. Face à ce qu'elle considère comme un « mépris répété », Audrey Bélim et les élus de gauche ont décidé de quitter la séance. « Nous avons retiré nos amendements et laissé la droite et le Gouvernement saborder les Outre-mer en toute tranquillité », conclut-elle, dénonçant un budget qui, selon elle, tourne le dos aux défis majeurs de nos pays.

M.M.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

## Dérive du néocolonialisme français à La Réunion révélée par « Mediapart »

# À La Réunion, quand l'argent public alimente une classe sociale

**Une enquête révèle que plusieurs communes réunionnaises dépensent des frais de représentation très élevés, parfois supérieurs à ceux de la ville de Paris (plus de 2 millions d'habitants). Dans un contexte de pauvreté et de chômage massif, ces pratiques opaques illustrent une dérive où l'argent public sert une classe socialr.**

Alors que des dizaines de milliers de Réunionnais vivent dans la pauvreté, frappés de plein fouet par la pénurie d'emplois, une enquête de « Mediapart » révèle une réalité insupportable : en 2024, plusieurs communes et intercommunalités péi ont dépensé des sommes considérables en frais de représentation, sans contrôle réel, ni justification obligatoire. Le maire du Tampon, quelques dizaines de milliers d'habitants a fait dépenser plus que son homologue de Paris, 2 millions d'habitants. Il existe donc bien une classe privilégiée par le système néocolonial dans un pays maintenu dans le sous-développement par ce système, c'est la classe crée de toute pièce par Paris grâce à la surrémunération et qui a pris le pouvoir dans les Mairies.

### Le Tampon dans le top 10, devant Paris

Le chiffre qui choque : parmi les dix collectivités de la République française qui dépensent le plus, on retrouve... Le Tampon, un des bastions du vote pour l'extrême droite française raciste à La Réunion. La commune des hauts arrive devant la Mairie de Paris. 22500 euros de frais de représentation pour le maire du Tampon en 2024, quand son homologue de la capitale en dépense moins. Dans la République française où le montant médian est de 624 euros, voir une commune réunionnaise figurer en tête de ce palmarès interroge profondément.

Et Le Tampon n'est pas un cas isolé. La CASUD et le Territoire de l'Ouest affichent chacun 15 000 euros de frais. Bras-Panon, La Plaine-des-Palmistes, Sainte-Rose dépassent les 12 000 euros. À Sainte-Marie, l'addition grimpe à 9 600 euros. Même l'Étang-Salé, avec près de 3 000 euros, entre dans le radar de « Mediapart ».

### Une opacité qui permet tous les excès

Ces sommes s'ajoutent aux indemnités déjà versées aux élus. Elles sont votées librement par les conseils municipaux et peuvent servir à des déjeuners officiels, des cadeaux protocolaires, des hébergements, des transports. Le tout... sans justificatif. Une opacité qui permet tous les excès. « Mediapart » le souligne : « contrôles rares, remboursements exceptionnels, sanctions inexistantes ». Une mécanique néocoloniale, où des membres de la classe dominante, déjà issus de la classe des surrémunérés par la France, adossées à un système néocolonial, disposent des deniers publics sans rendre de comptes.

Pendant ce temps, à La Réunion, la misère ne cesse de s'étendre : chômage de masse, explosion des demandes sociales, familles précarisées par la vie chère causée par la surrémunération. Comment accepter que l'argent public, si rare pour l'emploi, le logement ou la jeunesse, puisse être mobilisé sans transparence pour des dépenses protocolaires ?

### La Réunion mérite un autre modèle

Ce scandale n'est pas seulement financier : il est politique et moral. Il révèle un fossé indécent entre la réalité du peuple réunionnais et les pratiques d'une partie de ses dirigeants. Dans un territoire marqué par l'histoire coloniale, voir perdurer des logiques de privilèges, d'impunité et de mépris social sonne comme une alerte.

La Réunion mérite un autre modèle : un contrôle citoyen renforcé, des comptes publics transparents, et des élus qui placent chaque euro dans le développement, l'emploi et la dignité du peuple réunionnais. Pas dans la reproduction d'un système qui gèle la société dans des rapports de classe de type colonial.

**M.M.**

# Oté

## « Son kanar lé noir ! » : In kozman pou la rout

Dé foi, dan la vi, lé shoz i spass a popré konm ki fo. In rézilta atandi i ariv é normalman wi pé z'ète kontan a mwins ké wi domann ali tro — i fo pa ou lé tro égzizan pars la vi la, i fo pa tro domann ali, é myé ksa wi kontante sak li done aou.

Solman défoi ou lé karéman dann fénoir é olèrk gagné wi pèrde tout é kan lé konmsa wi di out kanar lé noir é sa i p z'ète dann in zé, dann in konkour, dann in bi pou atinnn, sansa ankor dann d'ote sityaion.

Mé antanssion ! zot konm mwin, i pé ariv anou in pèryode difissil é konm i di, lo sèl z'afèr pou fèr sé d'arondi lo do épi d'atann la rou i tourn in pé pou ète bon koté so kou issi.. Si sé out kara, ébin tro insisté lé pa bon, an kon, trèr, i fo lèss la mèr bate konm i di souvan dé foi.

Alé ! mi kite azot rofléshr la dsi é ni reytrouv pli dvan, sipétadyé.

*Justin*